

# LES CANARIES EN LIBERTE

## La boucle de la Gomera

Randonnée en itinérance, sans portage

8 jours / 7 nuits / 6 jours de marche



*Le tour de l'île de la Gomera intégralement à pied (ou presque) entre euphorbes et cactées, terrasses cultivées surplombant l'océan et barrancos aux chemins de pierre.*

*De villages en villages, de pensions en petits hôtels, nous vous donnons les clés pour parcourir le tour de l'île et en savourer les différents contrastes. Le nord offre un paysage de gorges profondes à la végétation luxuriante et le sud, plus aride conduit à des criques uniquement accessibles à pied*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Accueil à l'aéroport de Tenerife**

Transfert de l'aéroport à votre hébergement, à proximité de la mer et nuit en hôtel

## **Jour 02 : Tenerife – Gomera - Chipude**

Transfert en taxi pour l'embarcadère et ferry pour la Gomera le matin. Court transfert de San Sebastian au petit village d'impression de « bout du monde » de Laja.

Début de la randonnée en direction du Roque Agando, phénomène volcanique en son genre, emblématique de l'île et descente sur la vallée.

Descente au travers de cactus, euphorbes et tabaïbas surplombant l'imposante vallée de Benchijigua.

Poursuite par le chemin de Imada. Court transfert pour Chipude où vous passez la nuit en pension.

Dénivelée : +1075 m ; - 725 m

Horaire : 5h00 de marche

Distance : 10.5 km



## **Jour 03 : Chipude – El Cercado – Valle Gran Rey**

Au départ de Chipude, vous marchez pour Valle Gran Rey. Vous passerez par El Cercado, village qui maintient la tradition de la poterie à La Gomera et par la chapelle de « Nuestra Senora de Guadalupe » qui offre une jolie vue panoramique

Nuit à Valle Grand Rey

Dénivelée : + 275m ; - 1300 m

Horaire : 5h00 de marche

Distance : 11.1 km

## **Jour 04 : Valle Gran Rey – La Merica - Vallehermoso**

Traversée de l'île du Sud au Nord. De votre hébergement vous suivrez une crête qui domine Valle Grand Rey avec une très belle vue panoramique, pour rejoindre le village de Azure, dans un univers étonnant de laurisilva.

Montée pour rejoindre le lac de la « Encantadora », puis descente en direction de Vallehermoso.

Dénivelée : + 1450 m ; - 1325 m

Horaire : 7h00 de marche

Distance : 18.2 km

## **Jour 05 : Vallehermoso – Agulo – Hermigua**

Découverte du versant nord de l'île de Vallehermoso à Hermigua, en passant par le joli village d'Agulo. Un sentier escarpé serpentant au travers de terrasses destinées à l'agriculture locale nous mène au Mirador d'Agulo.

Nuit en pension à Hermigua.

Dénivelée : + 1100 m ; -120 m

Horaire : 7h00 de marche

Distance : 18 km

## **Jour 06 : Hermigua - El Cedro - Chipude**

Au départ de Hermigua, montée dans la vallée del Cedro. Traversée de la forêt de laurisilva dans le parc national. Vous rejoignez votre hébergement à Chipude.

Dénivelée : + 1550 m ; - 550

Horaire : 7h00 de marche

Distance : 16 km

## **Jour 07 : Chipude - Alto de Garajonay - Pajarito - Tenerife**

Montée au point culminant de l'île « el Alto de Garajonay » à 1487m depuis votre hébergement, pour un panorama sur Tenerife et le Teïde.

Transfert en taxi pour San Sebastian. Découverte de la ville ou baignade avant de prendre le ferry en fin d'après-midi.

Nuit en hôtel à El Medano.

Dénivelée : + 800 m ; - 525 m

Horaire : 5h00 de marche

Distance : 10.8 km

## **Jour 08 : Fin du séjour après le petit déjeuner**

Notre correspondant sur place, se réservent le droit, pour des raisons météo, de logistique ou pour votre sécurité, de modifier votre itinéraire. D'avance nous vous remercions de la confiance que vous voudriez bien nous (ou lui) accorder.

Possibilité d'enchaîner 2 séjours de 8 jours aux Canaries, pour une découverte plus complète de l'archipel.

## **LES POINTS FORTS**

- Un itinéraire exclusif
- Le tour de l'île, itinérant et à pied
- Pas de voiture à conduire
- Traces GPS disponible

## **FICHE PRATIQUE**

### **RENDEZ-VOUS**

**A l'aéroport de Ténérife Sud**

### **AERIEN**

Voyage vendu sans aérien.

Nous consulter pour des prix

### **DISPERSION**

**Après le petit déjeuner.**

### **FORMALITES**

Passeport ou carte d'identité en cours de validité.

\*NB : Pour les enfants mineurs :

Chaque enfant mineur français doit posséder sa propre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité). L'autorisation de sortie du territoire n'existe plus depuis janvier 2013.

De manière générale, les informations transmises ne s'appliquent que pour les ressortissants français. Nous vous invitons à les contrôler sur le site du MAE, dans la rubrique conseils aux voyageurs.

=> Demander la « carte européenne d'assurance maladie » (ou certificat provisoire), délivrée par votre caisse de sécurité sociale (France) ou Mutuelle (Belgique) pour être pris en charge en cas de consultation médicale ou autre. Cette carte est valable pour tous les pays de la CE. Pour les étrangers, veuillez consulter le consulat d'Espagne de votre pays.

**ATTENTION :** l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

Si vous voyagez avec des enfants, chaque enfant mineur doit posséder sa propre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité). L'autorisation de sortie du territoire n'existe plus depuis janvier 2013 pour les mineurs voyageant avec leurs parents.

Par contre si l'enfant est accompagné d'un parent dont le nom est différent, ce dernier doit pouvoir justifier du lien de parenté (livret de famille).

De manière générale, les informations transmises ne s'appliquent que pour les ressortissants français. Nous vous invitons à les contrôler sur le site du MAE, dans la rubrique conseils aux voyageurs.

## **NIVEAU**

Marcheurs sportifs

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Randonnée de 5 à 7 heures de marche avec un dénivelé supérieur à 1000 par jour, mais sans difficulté technique.

Il est préférable d'avoir déjà une expérience de la randonnée et de la randonnée en liberté.

## **HEBERGEMENT**

En hôtels simples, pensions familiales ou appartements. Toutes les nuits sont en chambre double avec salle de bain privée.

## **LES REPAS**

Les repas ne sont pas compris, mais vous aurez la possibilité soit, de confectionner des pique-niques, soit de les commander auprès de vos logeurs.

Les petits-déjeuners et diners pourront être pris selon le type de logement : dans votre chambre/appartement (en gestion libre) ; à l'hôtel ou dans des petits cafés-restaurants dans les villages à proximité.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Séjour itinérant, sans portage. Vous ne portez que vos affaires pour la journée.

Les bagages seront transférés en parallèle pendant que vous randonnez d'un hébergement à l'autre.

## **TRANSFERTS INTERNES**

Ce séjour se déroule sans voiture de location, en s'acheminant à pied ou avec quelques transferts en taxi commandés par nos soins.

## **GROUPE**

A partir de 2 personnes.

## **ENCADREMENT**

Séjour en liberté sans accompagnateur. Vous vous guidez avec un topo et une carte. Un accueil (en face à face ou téléphonique) et une assistance sur place sera assurée en français.

## **DOSSIER LIBERTE**

Dans les 15 jours précédents le départ, mais après réception du solde de votre séjour, nous vous enverrons une pochette voyage comprenant tous les documents nécessaires à la réalisation de votre randonnée : topo-guide et cartes touristiques, étiquettes pour vos bagages, fiche pratique comprenant le déroulement de la logistique, ainsi que les documents contractuels (facture, contrat d'assurance).

Dans certains cas, le topo-guide vous sera remis par notre correspondant le premier jour

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **LES BAGAGES**

- 1 sac de voyage ou un grand sac à dos pour les affaires de la semaine.
- 1 petit sac à dos (40 l) pour les affaires de la journée

### **LES VETEMENTS**

À adapter selon les saisons:

- 1 paire de chaussures de randonnée ayant déjà servie
- 1 paire de chaussures d'eau (si vous désirez vous baigner !) ou légères pour les étapes le soir
- 1 maillot de bain pour les éventuelles baignades + serviette
- 1 pantalon de marche ample (toile ou jogging : évitez les jeans)
- 1 bon pull en laine ou fourrure polaire
- 1 autre polaire plus fine à mettre dessous minimum
- 1 coupe-vent ou une veste type Gore-tex
- 1 cape de pluie (poncho)
- 3 ou 4 paires de chaussettes de laine (pas trop grosses)
- 1 short
- 1 paire de gants
- 1 bonnet
- 1 chapeau

#### LE MATERIEL A EMPORTER

- des lunettes de soleil, crème solaire et protection des lèvres
- 1 gourde alu 1 litre
- 1 couteau pliable
- 1 lampe frontale avec ampoule et piles de rechanges
- des bâtons de marche
- du papier hygiénique
- votre appareil photo

#### La pharmacie

- 1 petite pharmacie personnelle : gaze, élastoplast, aspirine, protection des ampoules, etc.

#### N'oubliez pas votre bonne humeur, ni votre curiosité

Limitez le poids de votre bagage : votre sac de voyage doit pouvoir contenir l'ensemble de vos affaires, et ne pas dépasser environ 15 Kg. Avertissement : Lors de l'enregistrement à l'aéroport pensez à mettre en bagage soute votre couteau de poche et tout objet tranchant ou piquant, sinon il vous sera confisqué à l'embarquement.

#### DATES ET PRIX

Dates : du 01/12/2018 au 10/01/2020

Période	Prix par personne		
	Base 2 personnes	Base 3 Personnes*	Base 4 personnes
Du 01/10/2023 au 31/10/2024	945 €	845 €	825 €

\* Chambre triple

Supplément demi pension : 175 euros par personne

Supplément chambre individuelle : 265 euros

#### LE PRIX COMPREND

- l'organisation
- 7 nuits en logement seul
- 7 petits déjeuners pour les nuits à La Gomera
- 1 transfert aller/retour aéroport de Ténérife Sud
- les transferts en taxi nécessaires au programme
- l'acheminement des bagages
- le ferry aller retour pour la Gomera
- l'assistance d'un interlocuteur français sur place
- un carnet de voyage pour 2 à 4 personnes

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- le vol Paris - Tenerife - Paris (taxes d'aéroport)
- les transferts aéroport-hôtel-aéroport si arrivée à Ténérife Nord
- les repas
- les boissons et dépenses personnelles
- les assurances
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **CARTOGRAPHIE**

- Tenerife au 1/35000 (Freytag&Berndt)

### **BIBLIOGRAPHIE**

- nombreux guides généraux, Guide bleu...
- Sud Tenerife et Gomera, Noel Rochford. Ed. sunflowers).

### **ADRESSES UTILES**

Ulysse 26, rue Saint Louis en l'Île, 75004 Paris, France - Tel : 33-(0) 143251735 - Fax : 33-(0) 143295210 <http://www.ulyse.fr/>

### **SANTE**

Pas de vaccin obligatoire.

Pensez juste à être à jour avec les vaccins de base: diphtérie, tétanos, poliomyélite, mais aussi rougeole et coqueluche, hépatites A et B.

### **AUTRES POINTS DE SANTÉ**

Penser à demander la « carte européenne d'assurance maladie » (ou certificat provisoire), délivrée par votre caisse de sécurité sociale (France) ou Mutuelle (Belgique) pour être pris en charge en cas de consultation médicale ou autre.

Cette carte est valable pour tous les pays de la CE. Pour les étrangers, veuillez consulter le consulat d'Espagne de votre pays.

### **VIE COURANTE**

#### **DÉCALAGE HORAIRE**

Quand il est 12h à Paris, il est 13h à Tenerife.

### **CHANGE**

Pas de change, les Îles Canaries font parties de la zone euro.

### **INDICATIF TÉLÉPHONIQUE**

De la France vers les Canaries : 00 34 (sans faire le 0 qui précède le numéro de votre correspondant).

Des Canaries vers la France : 00 33 (+ le numéro à 9 chiffres de votre correspondant).

### **COUVERTURE GSM**

La couverture GSM est largement étendue et couvre quasi l'intégralité de l'archipel.

### **ÉLECTRICITÉ**

220V, 50HZ.

### **SÉCURITÉ**

L'Espagne est un pays sûr ; quelques problèmes de vols à la tire et de petits cambriolages dont il faut se méfier principalement dans les villes. Vous pouvez vous informer sur le site internet <http://www.diplomatie.gouv.fr>, « Conseils aux voyageurs », choisir le pays puis la rubrique « Sécurité ».

## COVID1

Nous vivons désormais avec le COVID et connaissons tous les gestes barrières et les préconisations sanitaires.

Néanmoins, nous vous conseillons pour votre tranquillité d'esprit, de vous tester avant votre départ.

Si la France n'oblige plus à l'isolement en cas de contraction du covid depuis le 1er février 2023, il n'en est pas de même dans tous les pays. Ainsi, si vous êtes contaminé à l'étranger, c'est la législation d'isolement (ou pas) du pays qui s'applique.

Si vous vous inscrivez seul(e) en chambre à 2 lits (« twin »), vous acceptez d'assumer les conséquences éventuelles liées au partage de la chambre (et donc de la salle de bain et des sanitaires) avec une autre personne du groupe vaccinée ou non-vaccinée. Dans le cas contraire, nous vous recommandons de souscrire à l'option « supplément chambre individuelle » dans la mesure des possibilités.

Le guide (pour les séjours accompagnés) sera à votre écoute. Digne de confiance, n'hésitez pas à lui confier en premier lieu vos craintes ou problèmes. Il fera le maximum pour vous apporter son aide et tâcher de résoudre la situation de manière efficace. Par ailleurs, lui et les hôtes qui vous recevront (hôteliers, restaurateurs, transporteurs, équipes locales...) sont les garants du bon déroulement du séjour et vous demanderont d'appliquer certaines consignes sanitaires, si cela est nécessaire.

Mesures spécifiques à ce séjour (au 26/09/22 et soumises à évolution) :

Au-delà de ces consignes communes à l'ensemble des séjours nous vous informons que pour ce voyage pour rentrer au Canaries, actuellement, aucune restriction n'empêche les voyageurs provenant de l'UE de se rendre aux îles Canaries.

## REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

### LE PAYS

Les îles Canaries sont une des dix-sept communautés autonomes espagnoles. Elles sont situées dans un archipel atlantique, à quelque 150 km au nord-ouest du Sahara occidental et à plus de 1 000 km du sud de l'Espagne.

L'archipel fait partie de la Macaronésie, un ensemble géographique regroupant les îles volcaniques des Canaries, l'archipel de Madère incluant les îles Selvagens ("Sauvages"), l'archipel des Açores et les îles du Cap-Vert.

L'archipel comprend 7 îles principales réparties en trois groupes :

- à l'est : Lanzarote, Fuerteventura
- au centre : Ténérife, Grande Canarie, La Gomera
- à l'ouest : La Palma, El Hierro.

Il comprend également des îles secondaires moyennes : La Graciosa (habitée), Alegranza, Los Lobos, Montaña Clara, Roque del Este, Roque del Oeste et des îlots et rochers.

Lanzarote, Fuerteventura et Grande Canarie forment la province de Las Palmas ; Tenerife, La Gomera, La Palma et El Hierro forment celle de Santa Cruz. Ces îles présentent des caractères géologiques et des configurations très différents :

- Lanzarote a un relief fortement marqué par un volcanisme récent et encore actif ;
- Fuerteventura est assez plate et surtout, très aride : elle est la plus proche du Sahara ;
- Grande Canarie est une île de forme arrondie avec un relief montagneux marqué par des paysages remarquables ;
- Tenerife est la plus grande île ; elle est dominée par un volcan actif situé en son centre, culminant à 3 718 mètres, le Teide, qui est le plus haut sommet d'Espagne ;
- Gomera, proche de Tenerife, est une petite île au relief très morcelé, avec des vallées sans communications faciles entre elles, à tel point que ses habitants ont inventé un extraordinaire langage sifflé, le silbo, pour communiquer ;
- La Palma est montagneuse, c'est la plus humide et la plus boisée des îles de l'archipel ;
- El Hierro est la plus petite, la plus lointaine et la moins connue.

- Les îles secondaires La Graciosa, Alegranza, Montaña Clara, Roque del Este et Roque del Oeste forment l'archipel de Chinijo.

La population est concentrée principalement dans les deux grandes îles de l'archipel : Tenerife et Grande Canarie.

Question Volcans :

Les volcans formant l'épine dorsale de l'archipel ont vu le jour au moment de la formation de la chaîne de l'Atlas en Afrique du Nord, il y a des millions d'années. Le volcan le plus élevé des Canaries, le Teide (3 718 m), à Tenerife, est aussi le plus haut sommet d'Espagne et le troisième du monde après ceux de Hawaï. Cette activité volcanique a donné au sol sa fertilité, mais les îles sont dépourvues de rivières et souffrent périodiquement du manque d'eau. Sur certaines îles, l'eau potable provient en grande partie d'usines de dessalement de l'eau de mer.

## **CLIMAT**

Si Tenerife est appelée l'île de l'éternel printemps c'est grâce aux vents dominants (alisés) qui contribuent à un climat exceptionnel toute l'année. Le climat y est très doux et modéré quelle que soit la saison. Il n'existe pas de période de grand froid, ni de grosse chaleur. Les températures moyennent oscillent entre 17 et 18° en hiver et 28 et 30° en été. Attention ces températures sont données en bord de mer et selon l'altitude où vous trouverez lors votre randonnée, elles peuvent chuter...Ainsi en hiver, il est par exemple possible de se baigner le matin en bord de mer et de marcher dans la neige sur les flancs du Teide à 3000m !!!

## **PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX**

En Espagne, la protection de l'environnement est assurée par une loi nationale, mais celle-ci se heurte au système des communautés autonomes qui prévoit que le domaine de l'environnement, à l'exception notable des parcs nationaux, relève du pouvoir régional. Si dans certaines régions, la loi fédérale va au devant des politiques régionales, elle apparaît aux Canaries comme un instrument peu adapté et daté, mais incontournable étant donné l'absence de lois communautaires. En effet la Communauté autonome des Canaries mène en matière de protection de la nature une politique très stricte, voire restrictive, avec la création de nombreux espaces protégés et de nombreuses zones et activités interdites, ou soumises à des restrictions.

139 sites protégés selon des normes nationales couvrent 300 000ha, soit 40% des terres.

Cette proportion varie de 56 % à El Hierro à 29% pour Fuerteventura. Ténérife présente à elle seules, 4 parcs nationaux sur les 8 que possède l'Espagne.

- le parc national du Téide sur Ténérife (création 1954) Ce parc est le plus grand et couvre l'intégralité de la caldera de las Canadas, à plus de 2000m d'altitude. Son intérêt est essentiellement géologique et botanique.

- le parc national de la Caldeira de Taburiente sur La Palma (création 1954) Ce parc se situe sur les crêtes d'un cirque érodé jusqu'au magnifique barranco de Las Angustias où descendent des pentes couvertes de pins canariens.

- le parc national de Timanfaya sur Lanzarote (création 1954) une seule petite partie se visite sur ces 5000ha protégés. Le reste est interdit d'accès, mais lors de randonnées en limite du parc vous pourrez pleinement profiter des paysages volcaniques, des cultures dans la lave et des salines.

- le parc national de Garajonay sur la Gomera (création 1981) ce parc couvre 4000ha de forêt d'un intérêt exceptionnel : plus de 400 espèces végétales distinctes, dont 43 endémiques à l'île,

29 connues sur la zone protégée. Cette forêt fut également classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce qu'on apprécie, ce sont des fougères et lauriers géants.

D'autres espaces protégés sont présents sur les autres îles, comme les 135 sites classées, les parcs naturels, les parcs ruraux, les réserves naturelles, les réserves de la Biosphères. Bref, vous l'aurez compris, aux Canaries, contrairement aux idées reçues, on se soucie de l'environnement, et l'espace naturel y est grand et protégé.

## **REPÈRES ÉCONOMIQUES**

### **REPÈRES CULTURELS**

### **POINTS D'HISTOIRE**

Géologiquement parlant, ces îles sont jeunes puisqu'on estime qu'elles ont 30 millions d'années. La datation au carbone fait remonter les premiers peuplements à 200 av. J.-C., mais



il est possible qu'elles aient été habitées avant. L'origine des premiers habitants, qui se donnent le nom de Guanches, demeure l'objet de spéculations. On parle d'émigrants celtiques ou nordiques. Mais il est probable que les Berbères, venus de l'Afrique voisine, aient été les premiers à s'installer.

Au Moyen Age, différentes tribus, souvent ennemies, se partagent les îles. La seule île de Tenerife ne compte pas moins de neuf (minuscules) royaumes. Les Guanches vivent en majorité dans des grottes ; ils pratiquent l'agriculture, la chasse et la cueillette. Le capitaine génois Lancerotto Malocello débarque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur l'île qui porte aujourd'hui son nom (Lanzarote). Aventuriers utopistes, à la recherche du légendaire Río de Oro (fleuve d'or) censé couler à la latitude des Canaries, missionnaires et marchands d'esclaves passent ou s'y installent. Mais ces îles ne font leur apparition sur la carte qu'après le passage d'une mission italo-portugaise en 1341.

En 1402, le Normand Jean de Béthencourt s'établit aux Canaries. Fort du soutien de l'Espagne, il entreprend de les conquérir. Un siècle de colonialisme honteux s'ensuit, marqué par les massacres et l'asservissement de nombreux Guanches. Le traité d'Alcáçovas, en 1479, fait des Canaries une possession de l'Espagne.

Défiant l'Espagne, les premières troupes marocaines occupent Lanzarote en 1569 et 1586. Sir Francis Drake fait donner de la canonniers devant Las Palmas en 1595. La ville est détruite par une flotte hollandaise en 1599. Sous la conduite de l'amiral Robert Blake, les Anglais finissent par battre les Espagnols à Tenerife. Mais ces derniers résistent et, en 1821, les Canaries deviennent une province espagnole. Santa Cruz de Tenerife est choisie comme capitale.

La culture de la canne à sucre, de la vigne, de la banane, l'élevage de la cochenille, qui fournit le carmin, connaissent des fortunes diverses. Le blocus maritime imposé par la Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale porte un coup fatal au commerce de la banane. Les Canariens partent en masse pour l'Amérique latine à la recherche d'une vie meilleure.

En 1936, la guerre civile éclate en Espagne. Pour l'empêcher de mener à bien son projet de coup d'état, la République espagnole envoie le général Franco aux îles Canaries ; celui-ci s'en empare. Les nationalistes franquistes arrêtent tous les sympathisants canariens de la cause républicaine.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la misère pousse à nouveau des milliers de Canariens à fuir, cette fois clandestinement et à destination principalement du Venezuela. Au début des années 1960, le général Franco décide d'ouvrir grand la porte au tourisme. Le miracle économique s'accompagne de transformations, moins heureuses, de la physionomie des Canaries. Des millions de touristes « adorateurs du soleil » s'y rendent chaque année (mais reste finalement concentré sur une petite zone géographique...).

Les îles Canaries sont une comunidad autónoma (région autonome) depuis 1982, et la Coalición Canaria a joué un rôle important dans la victoire du Partido Popular, parti de droite, aux élections de 1996.

## **PEUPLES, ETHNIES ET LANGUES**

### **Langue**

L'espagnol, ou plus exactement le castillan, est la langue officielle des îles Canaries, et les seuls termes guanches qui subsistent sont des noms de lieux.

## **RELIGIONS**

On connaît mal le système de croyance complexe qui était celui des Guanches avant l'arrivée des Espagnols. L'un des premiers soucis des conquistadores fut de convertir les Guanches au catholicisme. Si les Canariens ne débordent pas de ferveur religieuse, l'église n'en joue pas moins un rôle social important dans l'archipel.

## **ART**

Symbole de l'héritage musical des Canariens, le timple est un instrument qui peut rappeler l'ukulele polynésien. Il est possible que le timple ait été introduit dans les îles par les esclaves berbères que les envahisseurs normands firent venir pour travailler la terre au XV<sup>e</sup> siècle. Le timple a pas mal voyagé et il a aujourd'hui sa place dans le répertoire musical de Cuba et d'autres pays d'Amérique latine. Lors des traditionnelles fiestas canariennes, il accompagne la danse, que ce soient l'isa, la folía, ou, si vous avez de la chance, la tajaraste, seule danse, dit-on, qui provient des Guanches.

De nombreuses cuevas (grottes), éparpillées dans les îles, sont ornées de peintures rupestres

réalisées par les Guanches aux XIIIe et XIVe siècles (Barranco de Balos, Agaete, Gáldar, Belmaco, Zarza et El Julán, par exemple). Les représentations humaines et animales prédominent. La conquête espagnole ne favorisa pas l'essor artistique. Le premier grand peintre canarien, Gaspar de Quevedo, originaire de Tenerife, apparut au XVIIe siècle. Valentín Sanz Carta fut le premier artiste à peindre son pays, au XIXe siècle. Au début du siècle suivant, Manuel González Méndez (1843-1909) fut le chef de file de l'impressionnisme dans l'archipel. Tous les grands courants artistiques européens touchèrent les Canaries.

Parmi les peintres abstraits, César Manrique (1919-1992) fut mondialement reconnu. Ses oeuvres pleines d'imagination et les efforts qu'il déploya pour sauver la culture canarienne face au bulldozer du tourisme de masse lui ont valu l'estime de tous ses compatriotes.

On ne connaît pas de textes écrits provenant des Guanches, mais l'historien italien Leonardo Torriani a traduit leurs ballades populaires. Benito Pérez Galdós (1843-1920), qui grandit à La Palmas et s'installa à Madrid en 1862, est considéré par certains comme le plus grand romancier espagnol depuis Cervantes. L'un des plus grands écrivains canariens du XXe siècle, Isaac de Vega, est notamment l'auteur de Fetasa, un essai bouleversant sur l'aliénation et la solitude.

## **CUISINE / NOURRITURE**

### **Gastronomie :**

Fortement influencée par l'Espagne, la cuisine canarienne n'en possède pas moins son originalité. La spécialité que vous verrez le plus souvent sur votre table est le mojo, une sauce plus ou moins épicée, aux nombreuses variantes s'accommodant avec beaucoup de plats, des cuisses de poulet au gofio (mélange de blé, de maïs ou d'orge cuit au four, qui remplace le pain), en passant par les papas arrugadas, de petites pommes de terre nouvelles cuites en robe des champs. La pomme de terre fut introduite aux Canaries au XVIIe siècle en provenance du Pérou et les connaisseurs en distinguent jusqu'à 23 variétés différentes. Parmi les nombreuses soupes, le potaje de berros (potage de cresson) et le rancho canario (bouillon avec des nouilles, de la viande et des pommes de terre) sont les plus typiques. Le conejo en salmorejo (lapin mariné dans du vinaigre, de l'huile d'olive et de l'avocat) passe aujourd'hui pour un pilier de la cuisine canarienne, mais c'est en fait une spécialité venue d'Aragon. Modeste, la viticulture locale réserve parfois d'agréables surprises, surtout parmi les crus de Tenerife. Le vin le plus courant, le malvasía, vient de Madère. Il est généralement doux.

Boissons / eau en bouteille : l'eau courante est potable, vous pouvez vous passer de l'eau minérale. Si votre choix était néanmoins celui d'eau en bouteille, merci de penser au recyclage des bouteilles. Le tri sélectif est mis en place aux Canaries comme en France.

## **UN COMPORTEMENT RESPONSABLE**

### **US ET COUTUMES**

- Les Canariens vivent à la méditerranéenne : le matin commence tard, une longue pause est ménagée entre 14 et 17h pour le déjeuner, la sieste et des retrouvailles familiales ; le travail reprend ensuite quelques heures, suivi du dîner, et la vie sociale se prolonge tard dans la soirée. Bref, n'attendez pas un petit-déjeuner trop tôt le matin...

- Horaires d'ouverture des commerces : de 9H à 14H, et de 15H à 17H pour les petites commerces et les grands supermarchés peuvent ouvrir plus tard jusqu'à 21H.

## **POURBOIRES**

Le pourboire est laissé à votre appréciation car les notes de restaurant incluent obligatoirement le service.

Si vous en êtes satisfait, un pourboire de 5% suffira largement.

## **SOUVENIRS**

Privilégiez l'achat d'artisanat fabriqué localement afin de soutenir le savoir faire local.

Pensez à la préservation du patrimoine naturel et culturel : on ne repart pas avec des fleurs, coquillage, pierres, antiquités...

## **LEXIQUE**

Bonjour : ¡ Hola !

Au revoir : ¡ Adios !

S'il vous plaît : Por favor

Excusez-moi : Perdón / Perdona  
Comment allez-vous ? : ¿ Cómo está ?  
Très bien, merci : Estoy bien, gracias  
Combien coûte... ? : ¿ Cuánto cuesta... ?

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

#### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)  
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine  
Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)  
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

**Interruption de séjour** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

**Retard de transport** : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex